

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016**

Présents : DELAHAYE Philippe, MARSAUD Christian, PREAU Jean, BARBOT Eric, BURCELOT Emilie, CHATEVAIRE Bernadette, COUSIN Agnès, GUILLEMET Michel, DECHAUME Régis, formant la majorité des membres en exercices.

Monsieur RENAUDIN Jean-René avait donné un pouvoir à Monsieur MARSAUD Christian

Monsieur RENAULT Claudy avait donné pouvoir à Monsieur DELAHAYE Philippe

Monsieur THIBAUD Jean-Michel avait donné pouvoir à Monsieur GUILLEMET Michel

Mademoiselle VENDE Sabine a donné pouvoir à Monsieur PREAU Jean

Absents : BONNEAU Pierre et PELLETEUR Lionel

1) DROIT DE PREEMPTION

Monsieur DELAHAYE Philippe fait part au Conseil Municipal de l'intention de Monsieur RENOUE Claude d'aliéner un immeuble cadastré section AM 92, AN 15,16, 17, 18, 19, 21, 23 et 24 d'une superficie de 48 945 m², situé sur le territoire de la commune de XANTON-CHASSENON.

Par arrêté n°2016-DEAP-NAT-34, le Président du Conseil Départemental a décidé, qu'à l'occasion de cette vente, le Département n'exercerait pas de droit de préemption que lui confère l'article L.215-4 du Code l'urbanisme.

Le Conseil Municipal doit donc aussi se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents décide de ne pas exercer de droit de préemption pour la vente de l'immeuble appartenant à Monsieur RENOUE Claude situé sur le territoire de la commune de XANTON-CHASSENON.